



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**N°2020/41**

**Objet : chapitre 5.1**

**Election de l'exécutif**

L'an deux mille vingt, le 24 septembre 2020, à 17h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Monsieur Roger MASSE, doyen d'âge.

### Séance du 24 septembre 2020

Date de convocation :  
1<sup>er</sup> septembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 24  
administrateurs représentant  
32 voix

En exercice : 32

Membres présents 22 (30 voix)  
Vote(s) pour cf ci-après  
Vote(s) contre cf ci-après

Abstention(s) cf ci-après

Secrétaire de Seance :  
M. Jean CONREAUX

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

### Etaient Présents :

#### Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon :

M. Marc AUDIER, M. Victor BERENGUEL, M. Jacques BILLON-TYRARD,  
M. Christian DURAND, M. Jean-Pierre GANDOIS, Mme Christine MAXIMIN,  
M. Bruno PARIS, M. Bernard RAIZER, M. Stéphane SCARAFAGIO,  
M. Pierre VOLLAIRE, M. Gérard CALVISI

#### Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon :

Mme Catherine SAUMONT

#### Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon :

M. Jacques FORTOUL, M. Frédéric REYNAUD, M. Manuel SICELLO,  
M. Jean-Michel TRON

#### Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix) :

Mme Carole CHAUVET, Mme Valérie ROSSI, M. Marc VIOSSAT, M. Jean CONREAUX

#### Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voix) :

Mme Sophie VAIGNAY, M. Roger MASSE

#### Pour les membres associés (sans droit de vote) :

### Etaient représentés et excusés :

M. Georges GAMBAUDO par M. Gérard CALVISI  
M. Arnaud GASTON par M. Jaques FORTOUL  
Mme Elisabeth JACQUES par M. Frédéric REYNAUD  
Mme MOSTACHI donne pouvoir à Mme CHAUVET

### Etaient invités

Mme Monique FARNAUD, M. Serge COMBE, M. Alain BETTI

Monsieur Roger MASSE, doyen d'âge, préside la Séance et expose l'ordre du jour, à savoir l'élection du Bureau, qui comprend le Président, trois vice-Présidents, le Secrétaire, le Rapporteur du Budget et trois Membres.

Monsieur Jean-Michel Tron demande la parole et propose la candidature de Victor BERENGUEL. Le travail effectué ces dernières années à son initiative est un gage de sérieux et de qualité qu'il faut poursuivre pour les échéances importantes à venir sur Serre-Ponçon. C'est aussi symbolique que, Maire de Ubaye Serre-ponçon il propose la candidature de Monsieur Bérenguel.

Monsieur Marc VIOSSAT demande la parole et propose à son tour au nom du Département des Hautes Alpes la candidature de Victor BERENGUEL, qui a su œuvrer depuis de nombreuses années pour le développement du lac.



Madame Sophie VAGINAY appuie à son tour cette candidature au nom du Département des Alpes de Haute-Provence car Victor BERENGUEL a su unir les deux départements et les collectivités riveraines autour de grands projets du Grand lac des Alpes du Sud et encourager le développement de la branche Ubaye de la retenue.

Mme Monique FARNAUD et M. Jean-Michel TRON se portent volontaire pour être assesseurs des différents tours de scrutin.

**VU :**

- L'arrêté préfectoral n°05-2019-05-13-004 du 13 mai 2019 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,

**CONSIDERANT** l'article 8 alinéa 8.1 – concernant la composition du Bureau,

Le Président de séance stipule que le bureau est composé de 8 membres et que chaque collectivité ou EPCI adhérent au SMADESEP dispose d'au moins un représentant au sein du bureau. Que les deux départements doivent disposer de deux postes chacun au bureau

Le Comité Syndical procède à l'élection du Président et des Vice-Présidents et des membres du bureau à bulletin secrets.

- Election du Président :

Victor BERENGUEL est élu Président par 28 voix pour et deux bulletins blancs

- Election du Premier Vice-Président :

Marc VIOSSAT seul candidat est élu à l'unanimité par 30 voix pour

- Election du deuxième Vice-Président :

Sophie VAGINAY seule candidate est élue à l'unanimité par 30 voix pour

- Election du troisième Vice-Président :

Jean CONREAUX seul candidat est élu à l'unanimité par 30 voix pour

- Election du Secrétaire, du rapporteur du budget et de trois membres

Jean-Michel TRON seul candidat pour le secrétariat du bureau est élu à l'unanimité par 30 voix pour

Jean Pierre GANDOIS seul candidat pour le poste de rapporteur du budget est élu à l'unanimité par 30 voix pour

Catherine SAUMONT et Roger MASSE candidats pour les postes restant à pourvoir sont tous deux élus à l'unanimité par 30 voix pour lors de deux votes successifs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait les jours, mois et ans sus dits

Pour extrait conforme

Le Président,

Victor BERENGUEL

